

**Communiqué de la Présidente du 2 décembre 2021**

Cher·ères collègues,  
Cher·ères étudiant·es,

À l'heure où nous constatons une recrudescence de l'épidémie de la Covid-19 et une inquiétude sur son évolution au cours des prochaines semaines, il est important que notre établissement prenne toutes les mesures permettant de préserver la santé de tou·tes et de limiter les risques de propagation du virus.

Je vous rappelle tout d'abord que le **port du masque** est obligatoire dans tous les espaces intérieurs (même pour les manifestations où le passe sanitaire est exigé) et les espaces extérieurs avec forte affluence. Une nouvelle campagne d'affichage sera bientôt réalisée dans tous les bâtiments. Par ailleurs, une **distanciation physique** de 2 mètres doit être respectée dès que possible lorsque le masque est retiré (pauses café, etc.) mais aussi, de façon impérative, dans les salles de convivialité. Une **aération régulière des locaux** demeure nécessaire.

**Par ailleurs, certaines mesures seront renforcées dès lundi 6 décembre :**

- les buffets et repas de service ne seront plus autorisés car ils ne permettent pas de garantir le respect des gestes barrières (port du masque et distanciation).
- l'utilisation des ascenseurs sera à nouveau interdite, sauf pour les personnes à mobilité réduite. Un affichage rappellera cette modalité.
- le port du masque sera obligatoire pour les pratiques sportives en intérieur sauf rares exceptions où la pratique sportive ne le permet pas du tout.

Ces mesures concernent l'ensemble des sites de l'établissement.

Je vous informe également que **le centre de dépistage sera rouvert à la salle du Château (campus Mirail) pour les étudiant·es et les personnels de l'établissement**. La mise en œuvre opérationnelle est en cours de stabilisation, en coordination avec le CHU et l'UFTMiP ; les informations concernant les horaires d'ouverture seront publiées sur l'ENT prochainement.

Le dépistage viendra ainsi en complément du **dispositif de vaccination** pour les étudiant·es proposé par le SIMPPS sur le campus Mirail et de la **cellule de traçage** ([tracingcovidut2j@univ-tlse2.fr](mailto:tracingcovidut2j@univ-tlse2.fr)) auprès de laquelle chaque membre de notre communauté universitaire, quel que soit le site sur lequel il-elle se trouve, est invité·e à se signaler dès lors qu'il-elle est testé·e positif·ive à la covid-19. Ce signalement permet qu'une enquête de traçage soit menée et que les mesures adaptées soient prises dans les meilleurs délais, pour éviter le développement de chaînes de contamination dans l'établissement.

L'ensemble des règles applicables à l'université est consultable sur le blog "Covid-19 UT2J" :

<https://blogs.univ-tlse2.fr/covid19-ut2j>

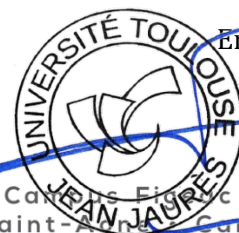
Ces consignes sont susceptibles d'évoluer prochainement en fonction de la situation sanitaire et de consignes locales ou gouvernementales. Nous vous en tiendrons informé·es dans les meilleurs délais.

**Face à ce nouveau rebond épidémique, j'invite chacun·e à respecter les mesures barrières pour se protéger mais aussi pour protéger les autres, de sorte que nous puissions maintenir la plus grande normalité possible dans l'organisation de nos activités.**

**Campus Mirail**

téléphone : +33 (0)5 61 50 44 99 • télécopie : +33 (0)5 61 50 43 50 • courriel : [presidence@univ-tlse2.fr](mailto:presidence@univ-tlse2.fr)  
5, allées Antonio Machado • 31058 TOULOUSE CEDEX

Campus Mirail • Campus Blagnac • Campus Cahors • Campus Figeac • Campus Foix •  
Campus Montauban • Campus du Taur • Campus Saint-Jean • Campus Rangueil •  
Campus Croix-de-Pierre • Campus Albi • Campus Rodez • Campus Tarbes • Campus  
Auch • Centre universitaire Toulouse Taylor's (Kuala Lumpur) • Centre universitaire Madrid



Emmanuelle Garnier  
Présidente